



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 27 août 2024

– **Scolarité** –

### **La ville expérimente l'uniforme dans l'une de ses écoles élémentaires, dès la rentrée.**

La ville de Pont-Sainte-Maxence s'est portée candidate à l'expérimentation de l'uniforme à l'école lancée par le gouvernement. « Nous pensons que l'uniforme permet de limiter les distinctions sociales qui sont, aussi, fondées sur la tenue vestimentaire, justifie Arnaud Dumontier. Le corps enseignant de l'école Jean Rostand, autour de son directeur Jean-Louis Dudek, a toujours été très engagé dans toutes les politiques menées, notamment celle qui a permis de mettre en place le petit déjeuner à l'école. L'équipe a donc naturellement accepté de tenter l'expérimentation tout comme les parents d'élèves élus.»

Dès le mois de septembre, les quelque 130 élèves de l'école élémentaire Jean Rostand porteront donc une tenue unique en vue de créer un sentiment d'appartenance et d'unité entre eux. Le trousseau destiné aux garçons se compose de deux pantalons et de deux pulls bleu marine ainsi que de quatre polos gris à manches courtes. Le trousseau destiné aux filles est identique à la différence près que les familles peuvent remplacer l'intégralité ou une partie des pantalons par une ou deux jupes.

Le blason de la ville et le nom de l'école figureront sur les pulls. « La citoyenneté passe par l'identification de son école, symbole de la République, et de sa ville », souligne le maire. Le règlement de l'école, voté avant les vacances estivales, stipule que les parents pourront choisir des chaussures blanches ou noires et compléter le kit dans le courant de l'année auprès du fournisseur sélectionné par la mairie ou dans un magasin, à condition de respecter le code couleur choisi.

Ces kits, dont le coût total s'élève à 16 641€, seront mis à disposition des familles gratuitement par la ville. L'Etat s'est engagé à verser à la collectivité 50 % du coût engagé dans la limite de 100 euros par élève.

La convention signée entre la ville et l'Education nationale couvre l'année scolaire 2024-2025. A l'issue du bilan qualitatif et quantitatif qui sera réalisé, celle-ci pourra être reconduite pour un an. « Notre ambition est de déployer la tenue unique obligatoire dans toutes les autres écoles de la ville et de l'inscrire dans le temps », précise Arnaud Dumontier.